



MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION
ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES

Les assignations offertes sur une base volontaire sont pour :

Le remplacement d'un amarreur.
Une prolongation de 2 heures ou 4 heures.
Lorsque le temps d'attente est terminé.

Les volontaires qui seront assignés le seront suivant la rotation mais la rotation ne bougera pas.

Pour les débardeurs réguliers, la politique du chapeau (aléatoire) continue de s'appliquer pour les assignations offertes sur une base volontaire.